De l’Alpe de Villar d’Arène au Monêtier-les-Bains (étape du GR 54)

Briançonnais



Le GR 54 entre le lac de la Douche et la cabane pastorale d'Arsine (Cyril Coursier - PNE)

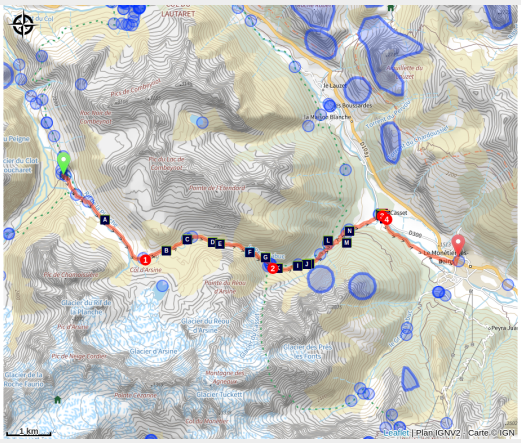

De la Romanche à la Guisane par le col d’Arsine, cette courte étape s’effectue au pied des Agneaux et de Neige Cordier.

Une journée courte mais riche en émotions, qui commence sous le sommet des Agneaux. Du col d’Arsine, il serait dommage de ne pas gagner le lac glacière, caché, à quelques enjambées. Dans la vallée de La Guisane, tous les étages de la végétation s’offrent au regard sur près de 1 000 mètres de dénivelé négatif. Le torrent livre alors ses couleurs féériques . Ambiance Blue Lagoon islandais ! Et à l’arrivée, le hameau du Casset et la terrasse de Chez Finette pour se réhydrater sont là pour accueillir le randonneur !

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 12.9 km

Dénivelé positif : 294 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Faune, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Alpe de Villar d’Arène, Villar d’Arène
Arrivée : Le Monêtier-les-Bains
Balisage : GR
Communes : 1. Villar-d'Arêne
2. Le Monêtier-les-Bains

Profil altimétrique

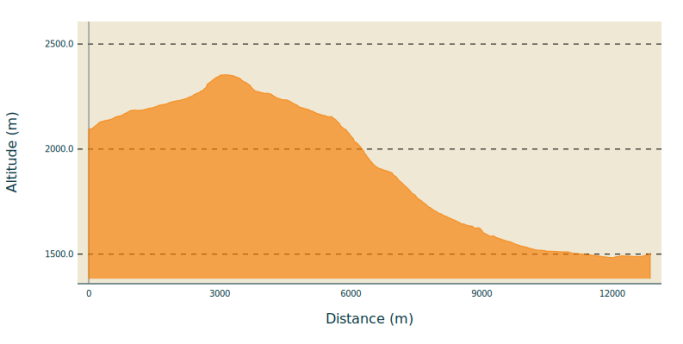

Altitude min 1483 m Altitude max 2354 m

Quitter le refuge (S/SE) et remonter le vallon du Rif de la Planche en traversant de nombreux petits torrents issus de la Tête de Pradieu. Après quelques lacets, le sentier atteint le col d’Arsine (2 348 m).

1. C'est le moment de quitter le GR 54, par la droite, pour franchir la grande moraine frontale du glacier d'Arsine. Depuis ce ressaut façonné par les mouvements glaciaires, deux grands lacs au pied d’un cirque marquent la fin de l’ascension (2 455 m). Revenir sur ses pas pour retrouver le GR 54. A travers de gros blocs rocheux, le sentier serpente jusqu’à atteindre une série de petits lacs et la cabane pastorale (2 240 m). Suivre le torrent du Petit Tabuc en rive gauche. Après un pierrier raide, atteindre le lac de La Douche (1 901 m).
2. Le sentier pénètre dans la forêt de mélèzes. Il laisse bientôt place à une route forestière qui longe le torrent en rive droite. Au Pont du Clot du Gué (1 558 m) (panneau du Parc des Écrins), la route longe le torrent en rive gauche jusqu’à sa confluence avec La Guisane à l’entrée du village du Casset (1 512 m).
3. Traverser le village vers le sud en rive gauche de La Guisane.
4. Avant l’église Saint-Claude, franchir de nouveau La Guisane et la longer en rive droite. Une douce descente, le long de la rivière, mène au village du Monêtier-les-Bains (1 490 m).

Sur votre route...

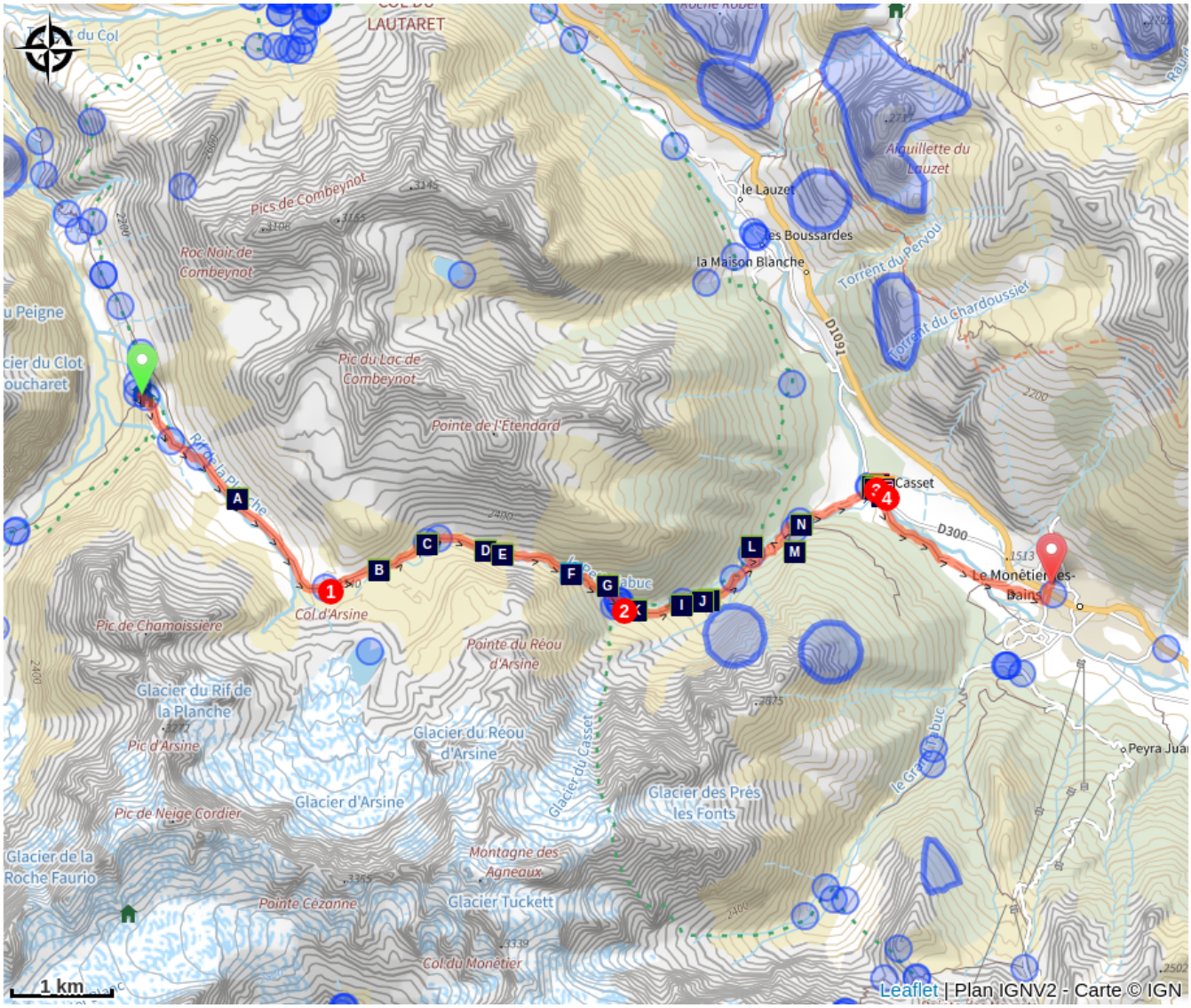

- Swertie vivace (A)
- Alouette des champs (B)
- Bergeronnette des ruisseaux (C)
- Papillon de jour, papillon de nuit (D)
- Solitaire (E)
- Couleur de l'eau des méandres (F)
- Venturon montagnard (G)
- L'aigle royal, mascotte des Ecrins (H)
- Mélèze (I)
- Un prédateur volant (J)
- Merle à plastron (K)
- Les chamois (L)
- Le cincle plongeur (M)
- Blaireau européen (N)
- L'amoureux des vieilles pierres (O)
- Murin à moustaches (P)
- Portes et cours (Q)
- Moineau soulcie (R)
- Le Casset (S)
- Cadrans solaires (T)
- Eglise Saint-Claude au Casset (U)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2610m.

Source



Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Swertie vivace (A)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE



Alouette des champs (B)

Un oiseau funambule suspendu dans le ciel égrène longuement sa ritournelle de notes qui se bousculent. Puis, les ailes triangulaires repliées et suivant une spirale parfaite, l’oiseau se pose à terre au milieu de la prairie. Au sol, il est peu visible : son ramage aux différentes teintes brunes lui assure un camouflage confondant. Dans sa quête de nourriture, ses déplacements, succession de petites courses et d’arrêts brusques, lui permettent par ailleurs de repérer d’éventuels prédateurs.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Bergeronnette des ruisseaux (C)

Avec élégance, la bergeronnette des ruisseaux sautille et s’active sur les rochers au bord des rivières. Présente ici dans un torrent de montagne, elle affectionne tous les cours d’eau, à la montagne, à la campagne ou à la ville, et même les petits lacs d’altitude. Comme les autres bergeronnettes, elle hoche perpétuellement sa longue queue noire bordée de blanc. Son ventre est jaune comme celui de la bergeronnette printanière, mais elle s’en distingue par son dos gris cendré. En période nuptiale, le mâle exhibe fièrement une bavette noire qui permet alors de mieux le différencier de sa femelle, qui garde le sourcil et la gorge blanche. Leurs pattes rosées sont une spécificité, celles des autres bergeronnettes sont noires.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Papillon de jour, papillon de nuit (D)

Les papillons diurnes se différencient des nocturnes à la forme de leurs antennes. On remarque également qu’au repos, les ailes des diurnes sont repliées verticalement au-dessus du corps – discrétion oblige – alors que les nocturnes s’en recouvrent. Le solitaire, craintif et prudent, a une autre particularité comportementale : dès que la température est moins favorable pour voler, il se pose et offre son flanc aux rayons du soleil pour emmagasiner de l’énergie, allant même jusqu’à se pencher légèrement, alors que d’autres étalent dangereusement leur anatomie dans sa totalité.

Attribution : PNE - Warluzelle Olivier



Solitaire (E)

La lande fermée d'éricacées et de saules soyeux abrite une population d'un papillon peu commun et protégé : le solitaire. En d'autres lieux, il occupe également d'autres milieux comme les landes à airelles et les tourbières, le solitaire est rare et difficile à observer. Ce papillon de jour se reconnaît à sa parure jaune délicatement saupoudrée de gris sous les ailes postérieures du mâle alors que Madame a opté pour une voilure blanche presque immaculée. Tous deux portent un modeste liseré rose surlignant le pourtour de leurs ailes, ponctuées d’un minuscule ocelle blanc cerné de brun et d’un discret croissant gris.

Attribution : PNE - Delenatte Blandine



Couleur de l'eau des méandres (F)

La couleur turquoise des eaux qui serpentent dans les méandres du torrent du Petit Tabuc donne un caractère particulièrement remarquable au site. Le vallon est prisé des photographes et artistes pour l'interprétation photographique et picturale.

Attribution : PNE - Coursier Cyril



Venturon montagnard (G)

Un petit oiseau vert-jaune-gris se balance sur une haute branche. « Tchèt ». Le venturon montagnard s’envole pour se poser sur un lambeau de pelouse écorchée. Il ressemble à un verdier de petite taille, mais son cri métallique émis lors de ses petits vols ne laisse pas de doute. Son observation prolongée montre un joli gris bleuté sur la tête et les côtés de la poitrine. Des barres alaires jaunes sont bien visibles. Sur de longs parcours, avec son vol ondulé, il fait penser à un chardonneret. Tout comme son cousin, il est sociable et circule en petits groupes pour explorer une touffe d’ortie ou une pelouse.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



L'aigle royal, mascotte des Ecrins (H)

Le site du Petit Tabuc est un territoire de nidification très favorable à l'aigle royal. L'aigle royal compte parmi les espèces protégées considérées comme rares en Europe. L'importance des populations recensées dans le massif des Ecrins confère au Parc une responsabilité particulière dans la conservation de l'espèce. Des comptages sont organisés régulièrement depuis 1985 ainsi qu'un suivi fin de la reproduction, des causes de perturbation et de la mortalité.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Mélèze (I)

Le mélèze est le seul résineux européen à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois est rouge brun. Dans le paysage, il détonne par ses couleurs allant du vert tendre au printemps aux couleurs or de l'automne. Ses fleurs roses séduisent les naturalistes et photographes au printemps. Le mélèze est un arbre colonisateur des versants de montagne. S'il s'accommode des conditions difficiles de la montagne, il ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Le site du Petit Tabuc est un bel exemple de la capacité de colonisation de cette essence, même si elle est régulièrement mise à mal par les avalanches.

Attribution : PNE - Chevalier Robert



Un prédateur volant (J)

L’aigle est un prédateur par excellence. Tout en lui évoque la force et l’audace. Son aspect bien sûr, avec un regard impressionnant que souligne une arcade sourcilière proéminente, mais surtout des armes redoutables : un vol rapide adaptable aux situations les plus acrobatiques, et des serres acérées d’une grande puissance. Sa vue perçante lui permet de détecter ses proies : de la marmotte au jeune chamois, en passant par le lagopède et le lièvre. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur les cadavres d’animaux contribuant ainsi à l'épuration naturelle de la nature.

Attribution : PNE - Telmon Jean-Philippe

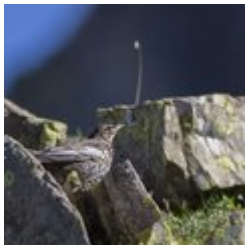

Merle à plastron (K)

Au milieu des alpages parsemés de mélèzes ou de "brousses", un cri d’alarme suivi d’une amorce de chant retentit. Un merle ? Oui, mais un merle à plastron. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d’épicéas et de pins cembros, de 1 000 à 2 500 m d’altitude. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne et en Afrique du Nord et sera de retour en montagne dès le mois de mars.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Les chamois (L)

Rupicapra rupicapra, la chèvre des rochers n'est pas à l'origine exclusivement inféodée à la haute montagne. L'espèce affectionne tout particulièrement les escarpements rocheux et les fortes pentes plus que l'altitude. Toutefois, la forte pression humaine exercée sur le chamois l'a conduit à se retirer toujours plus haut. Convoité pour sa chasse sportive, il a trouvé refuge ici dans le Parc national des Ecrins.

Attribution : Cyril Coursier - PNE



Le cincle plongeur (M)

Au promeneur attentif, le torrent de montagne livre ses secrets. Le maître des lieux est un petit oiseau brun, roux et gris, à la queue courte et au plastron d'un blanc pur, séparé de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. On l'aperçoit souvent en vol, rasant la surfaces des eaux pour saisir les insectes. Le cingle plongeur doit son nom à ses habitudes alimentaires; pour trouver des larves aquatiques, il plonge tête la première et vient s'agripper au fond pour marcher à contre courant.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



Blaireau européen (N)

La rencontre avec le blaireau a souvent lieu la nuit au bord d'un chemin, d'un talus ou d'une route. Son allure tranquille et sa démarche ronde de plantigrade font penser à un petit ours ; à moins qu'il ne laisse voir les bandes noires et blanches de sa tête avant de fuir. Vers de terre, reptiles, grenouilles, fruits, plantes… sont à son menu. Les familles de blaireaux vivent dans des terriers parfois très étendus et très anciens, aux nombreuses chambres et galeries. Tolérants, ils les partagent quelquefois avec les lapins ou les renards. Le « tesson » fait partie de ces voisins discrets qui nous côtoient sans laisser deviner leur présence hormis leurs empreintes composées de 5 doigts presque alignés et laissant apparaître les traces de longues griffes.

Attribution : PNE - Fiat Denis



L'amoureux des vieilles pierres (O)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s'installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l'on trouve jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d'une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C'est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Murin à moustaches (P)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l’une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu’aux forêts d’altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Attribution : PNE - Corail Marc



Portes et cours (Q)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Attribution : Claire Broquet - PNE



Moineau soulcie (R)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l’apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n’est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Le Casset (S)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre



Cadrans solaires (T)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d’autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d’antan.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (U)

Avec son clocher démesurément élevé, l’église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l’impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L’église, inscrite à l’inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l’intérieur, l’œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d’autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l’incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l’on retrouve sur la grille en fer forgé de l’imposte de la fenêtre axiale de l’abside et sur les fonts baptismaux.